

Projet photovoltaïque de Bligny-lès-Beaune



Bulletin d'information n°2 - Février 2024

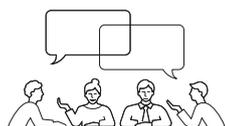
ABO Wind travaille depuis un an environ à l'élaboration d'un projet photovoltaïque sur le territoire de la commune. Ce second bulletin d'information a pour objectif d'informer sur l'état d'avancement du dossier et les résultats des études reçues à ce jour. Un premier scénario d'implantation potentielle est présenté.

Nous espérons que ce bulletin répondra à vos éventuelles interrogations. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez à nous contacter pour nous en faire part, par mail ou téléphone (coordonnées au dos de ce bulletin), ou via la page internet dédiée au projet :



www.abo-wind.com/fr

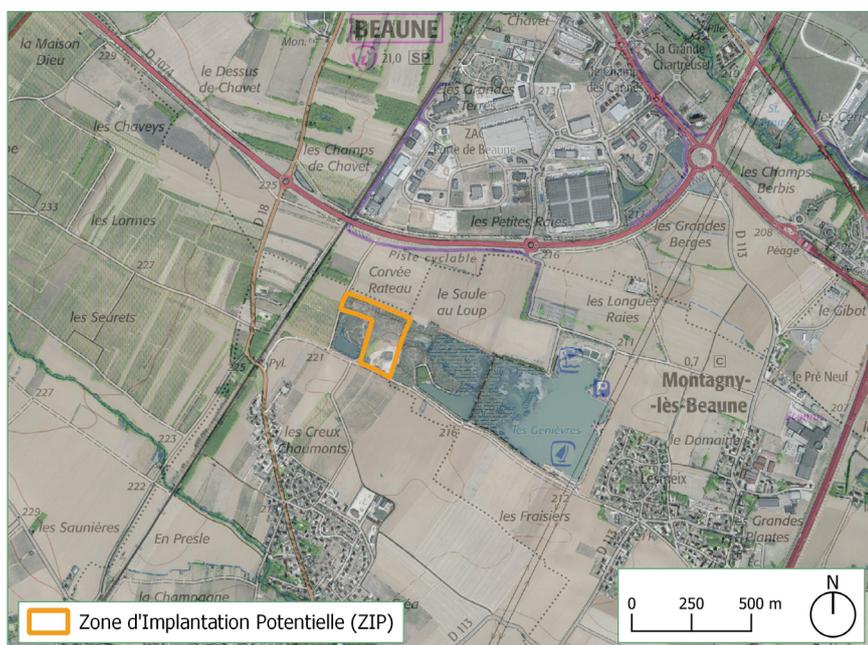
> Zone d'information > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté
> Projet photovoltaïque de Bligny-lès-Beaune



Permanence publique d'information

Afin de vous présenter les avancées du projet et de répondre à vos questions éventuelles, une permanence publique sera assurée par le responsable de projet le **lundi 19 février 2024 de 17h30 à 21h30 à la salle des mariages de Bligny-lès-Beaune.**

Localisation du projet



Une zone d'étude initiale d'environ 4,7 ha a été retenue pour identifier les différents enjeux environnementaux, paysagers et techniques du site. Au regard du retour des études, un premier scénario d'implantation non définitif est proposé. Il est présenté au dos de ce bulletin.

Pour rappel, le site du projet, propriété de la commune de Bligny-lès-Beaune, est celui de l'installation de stockage de déchets inertes (qui succédait elle-même à une décharge communale) en activité jusqu'en fin d'année 2022.

Le projet photovoltaïque permet ainsi la reconversion d'un site « dégradé », la production d'énergie renouvelable et des retombées économiques pour le territoire.

ABO
WIND

Chronologie du projet

Fin 2021

- Mise en concurrence par la Mairie de Bligny-lès-Beaune.
- Présentation du projet au Conseil Municipal.

Été 2022

- ABO Wind est sélectionné pour développer le projet photovoltaïque.
- Signatures des accords fonciers.
- Consultations des services de l'État.
- Lancement des études naturalistes : faune – flore – milieux naturels.

Automne - Hiver 2022/2023

- Etude paysagère.
- Bulletin d'information n°1.

2023

- Définition des enjeux naturalistes et paysagers.
- Dimensionnement du projet.

2024

- Bulletin d'information n°2.
- Permanence publique d'information.

Les prochaines étapes :

(dates prévisionnelles)

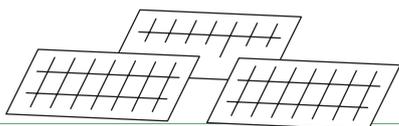
2024

- Finalisation de l'étude d'impact.
- Dépôt du dossier de permis de construire.
- Instruction du dossier.
- Enquête publique.

2025

- Financement du projet.
- Finalisation du dossier de raccordement.
- Construction du parc.
- Raccordement et mise en service.

Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 30 ans environ. Le démantèlement et recyclage des installations sont prévus en fin d'exploitation.



L'étude d'impact

Pour rappel (voir 1^{er} bulletin d'information disponible en téléchargement sur la page internet du projet), les parcs photovoltaïques au sol d'une puissance crête supérieure ou égale à 250 kW sont soumis à étude d'impact. Celle-ci est en cours de réalisation pour le projet de Bligny-lès-Beaune.

Pour garantir l'objectivité de l'évaluation environnementale, les études spécialisées sur la faune, la flore, les milieux naturels et le paysage ont été confiées à des bureaux d'études indépendants.

A ce stade, les diagnostics des états initiaux naturalistes et paysagers ont été réalisés. Les principaux résultats vous sont présentés ci-contre, et seront détaillés lors de la permanence publique du 19 février prochain.

L'analyse des impacts et des mesures visant à éviter, réduire et compenser les éventuels impacts (démarche ERC) est en cours.



En s'appuyant sur les recommandations des bureaux d'études, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des enjeux et contraintes issus des états initiaux et de trouver le meilleur compromis pour un projet à la fois rentable (production d'électricité optimisée) et respectueux des préoccupations environnementales et paysagères du territoire.



©ABO Wind - parc photovoltaïque de Megala

Le volet naturaliste

Le site du projet photovoltaïque de Bligny-lès-Beaune présente plusieurs zones d'enjeux floristiques et faunistiques. D'une manière générale, les haies arborées et arbustives qui encadrent la zone d'étude présentent un enjeu modéré. Elles servent notamment de zone de refuge et de nourrissage pour de nombreux groupes d'espèces (mammifères terrestres, amphibiens, reptiles).

Les secteurs semi-ouverts qui composent la majorité du site sont des zones d'intérêts pour les oiseaux, un enjeu modéré lui est donc attribué. Enfin, la zone buissonnante développée, au centre du site, représente un enjeu fort par rapport à la présence de la Pie-grièche écorcheur et de son statut de nidification probable. Des mesures devront être prises pour confirmer l'utilisation de ces secteurs.

Les sondages pédologiques n'ont conduit à l'identification d'aucune zone humide.

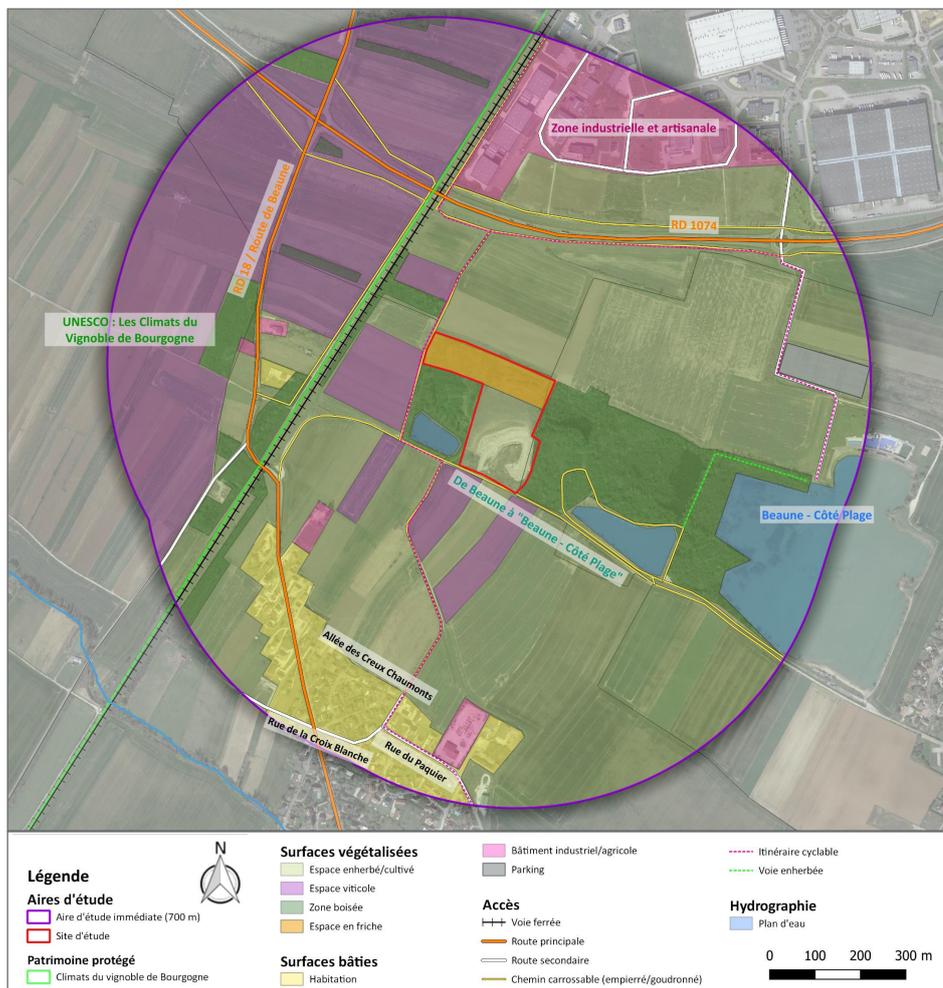
Concernant les chauves-souris, l'étang (au sud-ouest du site) constitue le principal secteur de chasse à l'échelle du site avec des enjeux qualifiés de modérés. Les milieux ouverts et arbustifs représentent des secteurs de transit et/ou des zones secondaires de chasse pour un cortège majoritairement dominé par des espèces généralistes qui traversent la zone d'implantation potentielle sans qu'aucun secteur ne se démarque réellement.

L'utilisation du site pour un projet photovoltaïque ne remet pas en cause la conservation des milieux et des espèces fréquentant la zone d'étude du projet. Des mesures d'évitement et de réduction pourront cependant être définies afin de s'en assurer.



Carte des enjeux globaux liés à la faune et la flore © ENVOL Environnement

Le volet paysager



L'aire d'étude immédiate s'inscrit dans un environnement périurbain composé :

- d'une zone industrielle et artisanale au nord, de l'extrémité nord du bourg de Bligny-lès-Beaune au sud,
- d'une voie ferrée à l'ouest,
- de parcelles agricoles et viticoles,
- de plans d'eau et d'espaces de loisirs.

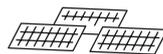
Tous ces éléments, couplés à la proximité du site UNESCO des Climats de Bourgogne, confère au site une sensibilité paysagère et patrimoniale modérée.

Cependant, l'emprise limitée et rassemblée du site d'étude encourage la mise en place d'un projet à taille humaine dont l'intégration pourrait être favorisée par la mise en place de mesures paysagères.

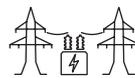
Des photomontages sont en cours de réalisation pour compléter le volet paysager et analyser les incidences possibles du scénario d'implantation présenté dans ce bulletin. Des mesures paysagères seront définies au besoin.

Composition paysagère de l'aire d'étude immédiate © NCA

Caractéristiques du scénario d'implantation (non définitif)



Environ 6000
Nombre de modules photovoltaïques



Environ 3,5 MWc
Puissance du parc

Environ 4 300 MWh / an
Estimation de la production électrique annuelle



Environ 3,4 hectares
Surface clôturée

Environ 5,5 mètres
Distance inter-rangées



Environ 2 100 personnes
Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable

** Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / Global Solar Atlas)*

Légende

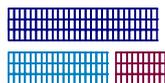


Table de modules photovoltaïques



Demi-table de modules



Portail



Poste de livraison et de transformation



Aire de retournement



Piste lourde d'au moins 4 m de large praticable pour les poids lourds



Clôture



Citerne de 30 m³ et sa plateforme



Aire d'aspiration de 32 m²



Local de maintenance et sa plateforme



Végétation existante à conserver



Mare existante



Bas de Talus



Haut de Talus

ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire de 170 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 401 MW pour alimenter jusqu'à 348 000 personnes avec de l'électricité propre.



Contacts

Responsable du projet

Baptiste Hillairet
Tél. : 07 76 93 88 71
baptiste.hillairet@abo-wind.fr

Agence de Lyon

75 rue de la Villette, Le Galaxie
69003 Lyon, France

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr